

Session Chambre Agriculture 18 novembre 2019
Discours François de Canson

Monsieur le Préfet,
Madame la présidente de *la Chambre d'Agriculture du Var*
[Fabienne JOLY],
M. le Vice-Président du Conseil Régional, Cher Collègue
[Philippe VITEL],
Mesdames et Messieurs,

C'est un plaisir de recevoir aujourd'hui, et pour la première fois depuis 15 ans, sur une Commune littorale, l'ensemble des représentants du monde agricole varois dans le cadre d'une session délocalisée de la Chambre d'agriculture.

Vous m'avez fait l'honneur de m'inviter à ouvrir la session et j'y réponds avec un vif plaisir, en tant que Maire de La Londe-les-Maures, Président de la Communauté de communes Méditerranée – Porte des Maures et Conseiller Régional délégué, représentant le Président Renaud MUSELIER !

Ces différentes fonctions que j'ai l'honneur d'exercer me rendent d'autant plus sensible à votre invitation.

À ce triple prisme, il n'est que plus aisé de concevoir l'importance du rôle que jouent notre agriculture et nos agriculteurs dans la vie de nos territoires.

Ce rôle dépasse toutes les statistiques : **notre agriculture, c'est d'abord une part de notre identité à tous**, par le passé commun auquel elle nous renvoie et par les traditions qu'elle porte en elle jusqu'à nos jours. **Et cette part de notre identité vit et se perpétue grâce à vous et à votre travail.**

Aussi, avec le Président MUSELIER, nous sommes heureux de travailler avec vous et toutes les Chambres d'Agriculture que nous soutenons et dont l'action est incomparablement précieuse.

La Londe est une terre agricole, vous le savez :

Nous comptons près de 100 exploitations agricoles sur notre Commune.

La production viticole domine l'ensemble du territoire communal. En effet, celle-ci représente plus 75% de la SAU et compte une trentaine de domaines viticoles dont les superficies dépassent aisément plusieurs dizaines d'hectares.

Les domaines viticoles, qui s'étendent sur plus de 16% du territoire, développe une offre qualitative couronnée par l'AOC Côtes de Provence La Londe et ont su diversifier leur activité, via l'œnotourisme notamment.

Au-delà de cette omniprésence de la production viticole, d'autres filières existent:

- notamment l'oléiculture qui n'a cessé de progresser: trois domaines avec leurs moulins sont situés sur la commune et produisent des huiles dont une partie est labellisée AOC huile de Provence.

- l'activité horticole et le maraichage se maintiennent sur le territoire communal depuis le début des années 80. Elle couvre 104 ha en 2019.

Cette dynamique Londaie, mais qui vaut aussi pour les autres Communes de l'intercommunalité MPM, est une fierté pour les élus que je représente aujourd'hui et qui ne manquent jamais d'être aux côtés des agriculteurs.

Vous n'êtes pas sans savoir que la Communauté de communes est devenu un acteur du développement économique du territoire.

Elle est par ailleurs impliquée dans les actions en faveur de la protection de l'environnement.

C'est donc à ce titre, que nous avons saisi l'opportunité d'accompagner, avec la Chambre d'Agriculture, les acteurs agricoles locaux, réunis au sein de l'Association des vignerons « AOC La Londe » dans la démarche innovante en faveur de la modification des pratiques phytosanitaires en viticulture.

Grâce à l'expertise et l'intervention de la Chambre d'agriculture du Var et le soutien de la Communauté de communes Méditerranée Porte des Maures (pour 17 623 €) un projet environnemental expérimental va être mené auprès des 33 domaines membres de cette association.

Il est axé sur deux actions : la protection du vignoble contre les ravageurs, et l'entretien des sols et fertilisation notamment par la recherche d'une sortie du glyphosate.

Cette initiative vient répondre aux nouvelles réglementations environnementales qui contraignent le monde agricole à mettre en place de nouvelles pratiques et la Communauté de communes est fière de pouvoir s'impliquer aux côtés des professionnels.

Ce partenariat entre la Communauté de communes Méditerranée Porte des Maures et la Chambre d'agriculture, au bénéfice des agriculteurs du territoire, est soutenu financièrement par la Région SUD (à hauteur de 27 112 €).

C'est le premier acte d'un partenariat pluriannuel (2020-2023) en cours d'élaboration, qui sera proposé aux élus de la Communauté de communes le mois prochain, afin d'inscrire les six communes du territoire (Bormes, Le Lavandou, La Londe, Collobrières, Pierrefeu et Cuers) dans un soutien actif de l'agriculture à travers les actions suivantes :

- accompagner les viticulteurs dans la transition agro-écologique

- limiter le ruissellement et l'érosion des sols dans le cadre de l'application du PAPI Côtiers des Maures
- élaborer et accompagner le volet agricole du PCAET (Plan Climat Air Energie du Territoire)
- favoriser les reconquêtes agricoles, notamment en tant qu'outil de lutte contre le risque incendie
- favoriser les installations agricoles

Je reste convaincu de la force que représente l'agriculture dans notre département.

Au niveau régional :

Nous poursuivons un même but : servir une agriculture riche d'une histoire qui lui permet d'affirmer aujourd'hui une identité absolument unique.

Nous sommes la 1^{ère} région productrice de rosé au monde, la 1^{ère} région de France pour la production de fruits et légumes et la seule région rizicole de France métropolitaine !

Provence-Alpes-Côte d'Azur, c'est une agriculture d'excellence et des produits d'exception. À la quantité nous conjugons en effet la qualité puisque nous pouvons nous affirmer comme la 1^{ère} région « bio » de France avec 284 produits titulaires d'un label français ou européen.

Vous me permettrez, Madame la Présidente, d'illustrer mon propos par l'exemple du rosé, dont Provence-Alpes-Côte d'Azur est la patrie ! 1^{ère} région productrice au monde (5% de la production mondiale) avec 6.130 exploitations et 12.410 emplois !

Provence-Alpes-Côte d'Azur peut donc s'enorgueillir d'une production diversifiée, traditionnelle, à forte identité et d'une qualité incomparable – et cela avant tout grâce au travail et à la passion de ses agriculteurs.

Rappelons-le sans cesse : l'agriculture est le 2^{ème} employeur de Provence-Alpes-Côte d'Azur avec + de 20.000 exploitations sur 25% de notre superficie en terre agricole, fournissant 140.000 emplois directs et indirects et générant un chiffre d'affaires de 3 milliards d'€ !

Elle représente donc un enjeu absolument capital pour la Région Sud, en tant que collectivité pilote de la stratégie économique pour l'ensemble du territoire régional, stratégie dont elle constitue l'un des axes majeurs.

En 2019, la Région Sud aura consacré près de 30 M€ à l'agriculture et au pastoralisme, auquel il faudra ajouter 560 M€ issus du Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER) sur la période 2014-2020 !

Ce budget se traduit concrètement par une politique agricole ambitieuse que nous conjugons à notre Plan Climat « Une COP d'avance », axe politique majeur, qui structure et irrigue l'ensemble de l'action régionale en se fondant sur notre rôle légal de chef de file en matière d'aménagement et de développement durable du territoire, de protection de la biodiversité, de climat, de qualité de l'air, d'énergie et d'intermodalité.

Avec le Président MUSELIER, nous avons la conviction qu'il est non seulement possible mais souhaitable de concilier développement économique et développement durable.

Nous défendons nos produits régionaux en structurant les filières qui nous permettent de rayonner internationalement, en favorisant le développement de nouveaux signes de qualité et la relocalisation de notre économie grâce aux circuits courts (50 % de produits bio ou locaux dans nos cantines d'ici 2022 grâce à la création d'un groupement de commandes, validée le 16 octobre) ;

Nous accompagnons les structures de recherche et d'expérimentation pour adapter la filière au changement climatique ou encore mieux faire face aux nouvelles maladies (par exemple les maladies du bois et la flavescence dorée pour la viticulture) ;

Nous soutenons l'aménagement d'équipements stratégiques (engagement d'1,2 M€ sur 3 ans pour le nouveau Centre du Rosé ; 3,6 M€ en 2019 pour l'extension de réseaux d'irrigation ; ...) ;

Notre agriculture n'existerait tout simplement pas sans nos agriculteurs, à la fois garants de ses traditions et de son avenir dans un monde globalisé en constante évolution.

Alors même que 500 nouveaux exploitants s'installent dans notre région chaque année, nous savons les exigences qui pèsent sur vos épaules.

Nous savons combien votre métier est bien plus qu'une simple profession, avec ses grandeurs et ses servitudes.

C'est pourquoi notre politique agricole vise également à vous soutenir au quotidien :

Nous soutenons en fonctionnement et en investissement les lycées agricoles (7.000 élèves en formation initiale et près de 3.000 apprentis), en mettant en œuvre à leur profit un programme d'animation et de mise en réseau ;

Nous contribuons à la modernisation des exploitations (avec par exemple notre fonds de garantie doté de 6 M€ pour des prêts sur investissement allant jusqu'à 600.000 € pour des projets respectueux du développement durable) ;

Nous accompagnons l'installation et la transmission.

Je tiens à vous le dire : rien de tout cela ne serait possible sans votre concours.

Nous sommes heureux de travailler avec vous au service de la continuité d'une agriculture unique en France, qui fait la richesse de Provence-Alpes-Côte d'Azur, partie intégrante de son identité et atout exceptionnel pour son économie – deux gages d'un domaine d'avenir !

Les défis à relever sont nombreux – je pense notamment certes à l'avenir face à la concurrence internationale dans un monde troublé, mais aussi et surtout tout simplement à la situation et au bien-être des agriculteurs de tous âges.

Face à ces défis, sachez que vous pouvez compter sur nous pour les relever avec vous, à vos côtés. Provence-Alpes-Côte d'Azur ne serait pas la plus belle région du monde sans son agriculture !

Pour conclure, je voudrais vous féliciter, Madame le Présidente, vous et vos équipes, pour la qualité du dialogue que notre Collectivité entretient avec votre institution.

Depuis votre élection, nous n'avons cessé d'échanger, de partager des projets, de trouver des solutions, sur des sujets parfois difficiles que nous avons pu résoudre par des relations franches, régulières et constructives.

Quand les élus et les représentants du monde agricole travaillent dans une telle relation de confiance, les résultats ne peuvent que suivre.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite une excellente journée de travail !